



Dans la lettre adressée la semaine dernière à la FIFA pour démentir la fédération haïtienne de football (FHF), le secrétaire général Jérôme Valcke a répondu à Me Max Mathurin en soulignant que cette affaire ne dépend pas de l'instance suprême et exige aux clubs de passer par la FHF pour tout courrier officiel.

Voici le contenu

Cher Monsieur,

Nous avons bien reçu votre courrier daté du 28 mars 2014 au sujet de la situation au sein de la

Haiti-Foot-D1: la FIFA exige aux clubs de passer par la FHF pour toute communication officielle

Écrit par EV/HPN

Jeudi, 10 Avril 2014 14:50

Fédération Haïtienne de Football (FHF) et nous vous en remercions.

Après avoir analysé les faits rapportés dans votre correspondance précitée, nous sommes dans l'obligation de vous informer que cette affaire semble présenter un caractère exclusivement interne qui ne tombe pas sous la compétence des organes de la FIFA.

Par conséquent, et au vu de ce qui précède, la FIFA ne peut intervenir dans ce dossier. Finalement, nous attirons votre attention sur le fait que la FIFA ne communique, en règle

générale, qu'à travers ses Associations Membres. C'est pourquoi nous vous serions

reconnaissants de bien vouloir passer par la FHF pour toute communication officielle à l'avenir.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Cc : CONCACAF FHF